

Argelès-Gazost, le 16 septembre 2019

## Mesdames et Messieurs les membres du conseil communautaire

Mesdames et Messieurs, Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine séance du conseil communautaire **le lundi 23 septembre 2019 à 20h00, à la salle de la Terrasse à Argelès-Gazost** pour traiter des questions figurant à l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 17 juin 2019 ;
  - Compte-rendu des délibérations du bureau communautaire et des décisions du Président prises en application de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du 17 juin 2019 ;
- 1. Administration générale / Institution**
    - 1.1. Commande publique – reconstitution de la Commission d'Appel d'Offres
    - 1.2. Mandat spécial pour le remboursement des frais accessoires du vice – président en charge de l'Urbanisme dans le cadre des 21<sup>ème</sup> Rencontres du Réseau des Grands Sites de France
  - 2. Finances**
    - 2.1. Garantie d'emprunts au bénéfice du SIVU du Tourmalet (aménagement de Tournaboup)
    - 2.2. Garantie d'emprunts au bénéfice de la Régie Intercommunale du Tourmalet (les Grandes Inspections)
    - 2.3. Voirie d'Intérêt Communautaire – participation financière à l'étude de faisabilité de remise en état du Pont du Sailhet sous maîtrise d'ouvrage de la commune d'Argelès-Gazost (sous réserve)
    - 2.4. Convention avec KPMG pour l'accompagnement à l'élaboration du pacte financier et fiscal
    - 2.5. Convention avec Ecofinance pour l'accompagnement à la fiscalité locale (taxes sur les surfaces commerciale : TASCOM)
    - 2.6. Fixation des taux de TEOM pour l'année fiscale 2020
  - 3. Action sociale**
    - 3.1. Structuration des services aux publics Pyrénées Vallées des Gaves (« Maisons France services ») – approbation de principe
    - 3.2. Avenant n°1 à la convention de délégation de compétence d'organisation de services de transport scolaire entre la Région Occitanie et la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves
  - 4. Ressources Humaines**
    - 4.1. Dispositif relatif aux indemnités de départ volontaire

## 5. Scolaire et périscolaire

- 5.1. Accueils périscolaires – approbation du règlement intérieur
- 5.2. Convention de partenariat avec l'association « Parlem » relative à l'enseignement de l'occitan dans les écoles élémentaires et maternelles publiques de la communauté de communes

## 6. Tourisme – Stations de ski/ Equipements sportifs

- 6.1. Espace nordique du Val d'Azun – tarifs à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019

## 7. Développement Economique

- 7.1. Immobilier d'entreprises – règlement d'attribution des aides aux entreprises
- 7.2. Immobilier d'entreprises – convention de co-financement avec la Région Occitanie pour la mise en œuvre des aides à l'immobilier d'entreprises
- 7.3. Politique locale du commerce – Convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Tarbes Hautes-Pyrénées relative à la mise en place d'un observatoire du commerce sur le territoire de la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves

## 8. Déchets

- 8.1. Redevance spéciale – abattement exceptionnel 2018
- 8.2. Redevance spéciale – modification du règlement relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux
- 8.3. Redevance spéciale – modalités de calcul pour l'année 2019

## 9. Environnement

- 9.1. Syndicat Mixte Adour Affluents – extension du périmètre du syndicat par l'adhésion nouvelle du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arros et de la communauté de communes du Plateau de Lannemezan et des Baïses

## 10. Divers - Points d'informations

- 10.1. Motion pour le maintien du réseau de proximité des finances publiques

\*\*\*\*\*

Dans l'attente de nous retrouver à cette occasion, je vous prie de croire, **Mesdames, Messieurs, Chers collègues**, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,  
Noël PEREIRA DA CUNHA

